BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE des Écoles françaises à l'étranger

Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger
Grèce | 2022

Agora d'Argos (secteur nord)

Rapport sur la campagne de fouille 2021 (terrains Karmoyannis et Nannopoulos)

Anne Pariente, Dimitris Bartzis, Elia Pinakoulaki et Anne-Sophie Martz

OpenEdition Journals

Édition électronique
URL : https://journals.openedition.org/baefe/7084
DOI : 10.4000/baefe.7084
ISSN : 2732-687X

Éditeur
ResEFE

Référence électronique
Anne Pariente, Dimitris Bartzis, Elia Pinakoulaki et Anne-Sophie Martz, « Agora d'Argos (secteur nord) » [notice archéologique], *Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger* [En ligne], Grèce, mis en ligne le 26 décembre 2022, consulté le 29 décembre 2022. URL : http://journals.openedition.org/baefe/7084 ; DOI : https://doi.org/10.4000/baefe.7084

Ce document a été généré automatiquement le 29 décembre 2022.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International - CC BY-NC-ND 4.0
https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/

Agora d'Argos (secteur nord)

Rapport sur la campagne de fouille 2021 (terrains Karmoyannis et Nannopoulos)

Anne Pariente, Dimitris Bartzis, Elia Pinakoulaki et Anne-Sophie Martz

NOTE DE L'ÉDITEUR

Le présent rapport prend la suite de ceux publiés dans : *BCH* 112, 1988, p. 697-709 ; *BCH* 113, 1989, p. 701-710 ; *BCH* 114, 1990, p. 851-858 ; *BCH* 115, 1991, p. 670-682 ; *BCH* 116, 1992, p. 676-681 ; *BCH* 125, 2001, p. 566-578, pour le terrain Karmoyannis (chantier EFA dirigé par A. Pariente) et *BCH* 128-129, 2004-2005, p. 806-827 ; *BCH* 130, 2006, p. 694-707 ; *BCH* 131, 2007, p. 948-959 ; *BCH* 132, 2008, p. 787-802 ; *BCH* 133, 2009, p. 581-594 pour le terrain Nannopoulos (fouilles dirigées par A. Pariente et C. Pitéros, épimélète de la IV[e] ΕΠΚΑ) et *BAEFE* 2020.

NOTE DE L'AUTEUR

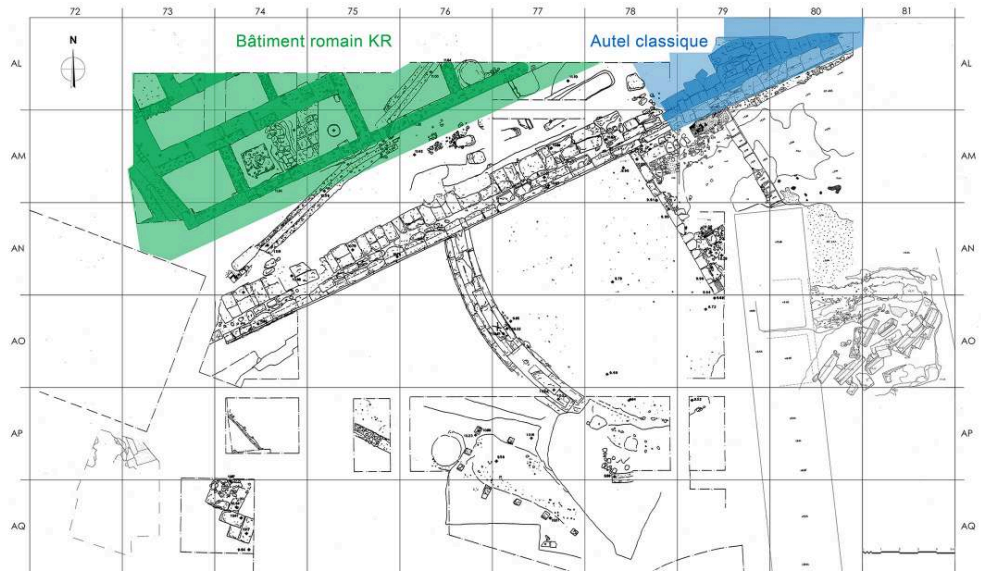
Date précise de l'opération : 9-20 août 2021
Autorité nationale présente : Evangelia Pappi , Responsable du site, IV[e] Éphorie des antiquités préhistoriques et classiques de Nauplie
Numéro de mission : 2022_A_00096
Composition de l'équipe de terrain : Menée durant le mois d'août 2021 sous la direction d'Anne Pariente (directrice du Service archéologique de la Ville de Lyon), l'équipe a réuni les compétences de Dimitris Bartzis (architecte diplômé ΕΜΠ), Vassiliki Evgenikou (topographe diplômée ΕΜΠ), Anne-Sophie Martz (céramologue et dessinatrice), Elia Pinakoulaki (archéologue spécialiste du mobilier en verre) et Ioannis Varalis (professeur d'archéologie byzantine à l'université de Thessalie, en charge de l'étude des lampes) avec une équipe de deux ouvriers (Thanassis et Nikolaos Sotiropoulos) pilotés par le contremaître Michalis Douzenis.
Organismes financeurs : École française d'Athènes

Établissement éditeur : École française d'Athènes
Établissements porteurs de l'opération : École française d'Athènes

***Remerciements** : Malgré les contraintes liées à la situation sanitaire, une campagne d'étude du mobilier a pu être réalisée dans les apothèques du musée d'Argos, grâce à l'accueil bienveillant de M. Vassilis Konstans, gardien-chef, et de M. Vangélis Giannopoulos, technicien, que nous remercions de leur aide. Mme Evangelia Pappi, responsable des sites, nous a apporté, comme chaque année, son précieux concours et son appui compréhensif.*

1 La campagne 2021 a associé à l'étude architecturale (en cours depuis 2016) des vestiges dégagés *in situ* et des fragments architecturaux recueillis dans les fouilles menées sur les deux terrains Karmoyannis et Nannopoulos, constituant la partie nord de l'agora argienne, une campagne de fouilles de deux semaines. Les objectifs en étaient de procéder aux dégagements et nettoyages indispensables à des vérifications et des examens ponctuels afin de répondre à plusieurs questions restées en suspens. L'autorisation de fouille concernait deux secteurs de la partie nord des terrains : le grand bâtiment romain KR[1] et les fondations de l'autel classique conservées à l'intérieur de la krépis K (**fig. 1**).

Fig. 1. Plan des deux secteurs fouillés en 2021.



D'après K. Kolokotsas.

2 La présente chronique ayant pour objet la fouille menée en 2021, nous présenterons ailleurs les résultats des campagnes d'étude menées en parallèle concernant la poursuite de l'étude architecturale (D. Bartzis), de celle du mobilier en verre (E. Pinakoulaki), la reprise de l'étude des lampes (I. Varalis) et le démarrage de l'étude de la céramique (A.-S. Martz).

3 L'autorisation accordée sur les deux secteurs de fouille concernés était assortie des deux conditions suivantes : limiter la fouille à une profondeur maximale de 0,50 m ; utiliser les déblais issus de la fouille pour remblayer les secteurs fouillés dans les délais impartis à l'opération. Nous n'avons pas été autorisés à redresser pour les relire à la lumière de nos questionnements actuels les stratigraphies des limites ouest et nord du

terrain, afin de réexaminer les couches de destruction et d'éclats de taille qui y ont été identifiées.

4 L'opération a cependant permis de mener des observations fructueuses sur les deux secteurs ouest et est du terrain, où, sur plusieurs points, une relecture précise des vestiges accessibles a été possible.

Le bâtiment romain KR[2]

5 Malgré le réexamen attentif de ses murs dans leur état actuellement visible, réalisé au cours des précédentes campagnes d'étude architecturale, la fonction du bâtiment KR, qui a pris la place du dispositif intérieur du portique nord probablement après un incendie, reste indéterminée. Son plan n'est dégagé que de façon incomplète dans le terrain actuellement disponible à la fouille. Si la consultation des archives des opérations réalisées par la IV[e] Éphorie des Antiquités (EFAARG) à proximité immédiate a bien été autorisée en 2020 dans le cadre de notre étude, elle a jusqu'ici malheureusement dû être repoussée, en 2020 comme en 2021, à cause des contraintes sanitaires : elle devrait apporter de précieuses données complémentaires sur l'extension comme sur la configuration interne de l'édifice. Les contraintes de délais de la fouille ont imposé de ne réaliser que des ouvertures réduites, qui ne permettaient qu'une relecture partielle.

6 Les questions auxquelles nous espérions répondre étaient les suivantes : certains des murs dégagés constituaient-ils des témoins des fondations du portique nord ? D'évidentes différences d'épaisseur et d'appareil apparaissant dans les murs du bâtiment KR, les dégagements même partiels que nous envisagions nous permettraient-ils de mieux définir les différentes phases de ce vaste édifice ?

7 En AL 74-75, la fouille avait donc pour objectif de mener une étude attentive des maçonneries : muret NO/SE dégagé en AL-AM 75 (**mur 1** du plan de la **fig. 2**), mur médian du bâtiment KR, jonction avec le mur sud[3] de KR et avec la canalisation NE/SO qui traverse le bâtiment romain et poursuit son tracé au sud de son mur sud. Le nettoyage de la canalisation E/O n'a permis d'identifier dans ses parois que quelques rares fragments architecturaux concassés semblables à ceux issus de la base centrale de l'orchestra O, étudiés par D. Bartzis lors des campagnes précédentes[4]. L'examen précis de la jonction avec le mur sud du bâtiment KR a permis de reconnaître les différentes maçonneries : la mise en place de cette canalisation est venue perturber la jonction entre le mur 1 et le mur sud de KR, auxquels elle est donc postérieure. S'il reste malaisé de se prononcer sur la relation chronologique des deux murs, l'empreinte laissée par les blocs manquants n'interdit pas l'hypothèse de leur contemporanéité (**fig. 3**).

Fig. 2. Plan général du secteur ouest de la fouille 2021, avec numérotation des murs dégagés. Les sondages sont indiqués en grisé.



D. Bartzis.

Fig. 3. Jonction entre le mur sud de KR, le mur 1 et la canalisation (vue vers le sud-ouest).



EFA, cl. A. Pariente. N996-051.

8 Dès le début du dégagement, à une dizaine de cm de profondeur, on a mis au jour le retour à angle droit vers le NO du mur médian du bâtiment KR **(fig. 4)** : situé dans

l'angle NO du carré AL75, entre la berme ouest de AL 75, qui avait été laissée en place lors de la fouille 1972, et le mur 1, il n'avait jusqu'ici pas été identifié. Son existence modifie évidemment la lecture du plan du bâtiment, dans ce qui peut être son premier état. Nous n'avons à l'est du mur 1 dégagé aucune trace d'un prolongement vers l'est du mur médian de KR. Le mur 1, en pierres brutes liées par un abondant mortier, est clairement venu se plaquer contre le parement est du retour vers le nord du mur médian, auquel il est donc assurément postérieur (**fig. 5**). Se dessine ainsi un nouveau plan de l'édifice romain KR, dont le mur médian, désormais entièrement dégagé sur une longueur de 8,95 m, pourrait, avec ses deux retours ouest et est larges de 1,10 m, constituer la façade, longue de 11,15 m, soit 38 pieds romains (**fig. 6**). Cette réinterprétation du plan nous amène à reconsidérer également le mur orienté est-ouest le plus au nord de KR. L'intervalle entre le mur médian et le mur nord est de 2 m, quand l'intervalle entre les deux retours vers le nord des murs considérés n'est que de 1,50 m côté ouest, ce qui nous amène à l'hypothèse qu'il était similaire entre les deux retours côté est : le mur nord s'étend donc sur une longueur de 5,95 m, soit 20 pieds romains. Le plan ainsi reconstitué induit l'existence de deux rectangles emboîtés. Ces murs, dont seules les fondations sont conservées, ont perdu leur élévation dès la fin de l'Antiquité. Le mur nord a cependant conservé par endroits le niveau du sol d'origine (**fig. 7**), qui se situe un pied au-dessus du niveau supérieur de la fondation du mur médian, devenu dans notre réinterprétation la façade sud du bâtiment. Associée à la différence de largeur entre les murs constituant ces deux rectangles (1,10 m pour le mur dit médian, 0,90 m pour le mur nord), cette différence de niveau nous amène à émettre l'hypothèse de la présence, sur le mur dit médian, d'une colonnade dont le stylobate aurait disparu (**fig. 8**).

Fig. 4. Retour est du mur médian du bâtiment KR, à l'aplomb du mur 1, dans la berme ouest de AL 75, vers l'est.



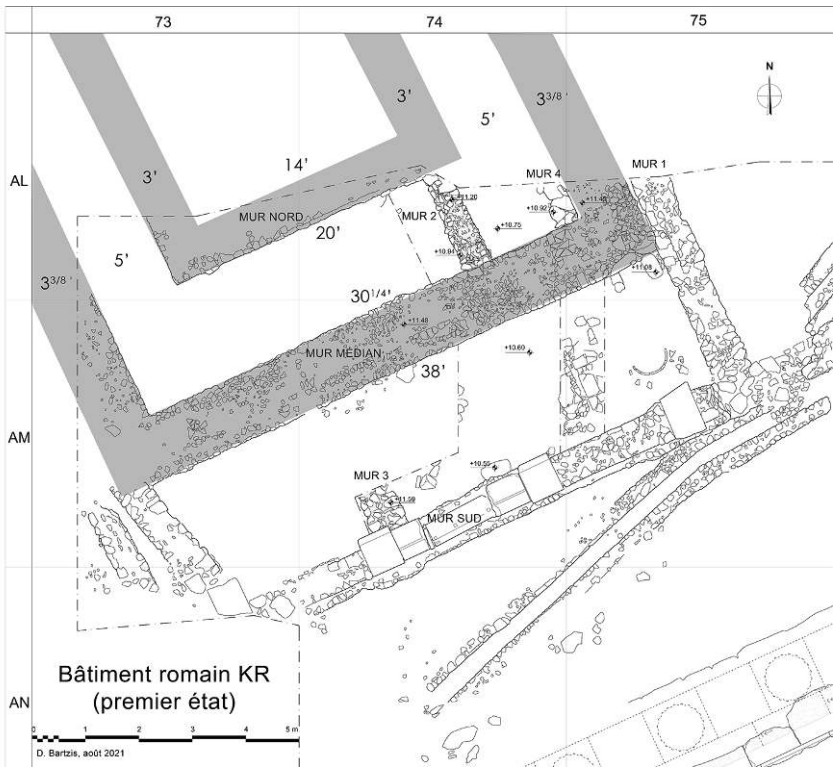
EFA, cl. A. Pariente. N996-029.

Fig. 5. Contact entre le mur 1 (en arrière-plan) et le retour vers le nord du mur médian de KR, vers l'est.



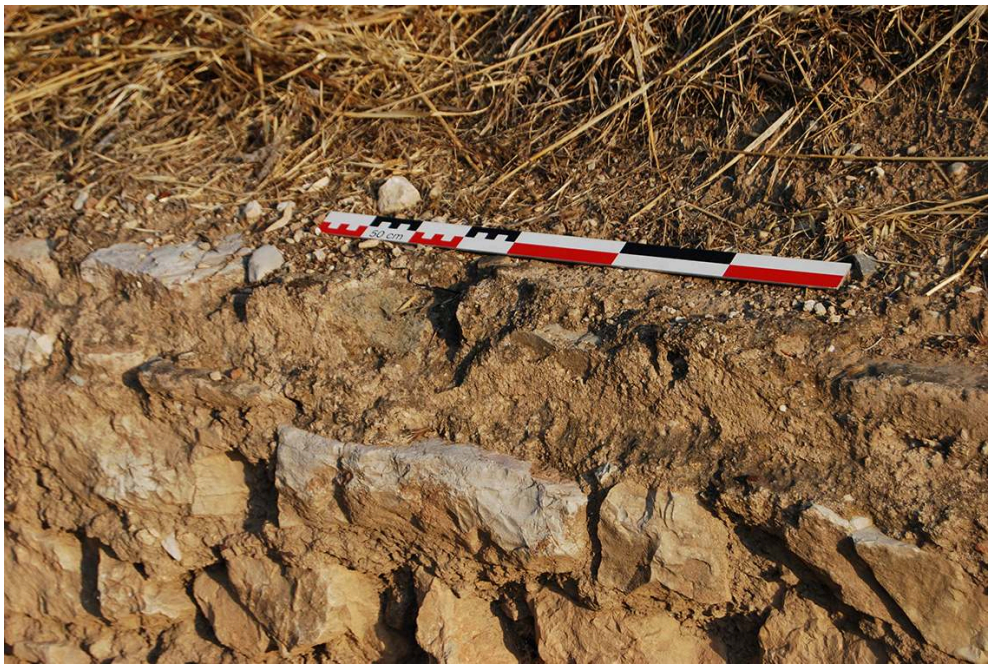
EFA, cl. A. Pariente. N996-159.

Fig. 6. Hypothèse de reconstitution du plan du premier état du bâtiment romain KR. Les dimensions sont données en pieds romains.



D. Bartzis.

Fig. 7. Traces du niveau du sol conservées dans le parement sud du mur nord de KR, vers le nord.



EFA, cl. A. Pariente. N924-037.

Fig. 8. Vue du mur médian de KR, interprété comme la façade d'un premier état du bâtiment.



EFA, cl. A. Pariente. N996-188.

9 La consultation des archives de l'EFA et de l'EFAARG concernant les découvertes anciennes réalisées dans les terrains avoisinants, qui reste à faire et sera au programme des prochaines campagnes d'étude, pourrait nous fournir de nouveaux éléments pour identifier la nature du bâtiment.

10 L'ouverture (dans la moitié est de AL74) d'un sondage de 2,20 m de longueur E/O à partir du parement ouest du retour vers le nord du mur médian (**fig. 2**) a permis de dégager, à partir de la cote +11,10/11,30 m, le bas de la couche de remblais mis en place lors de la fouille 1972, reconnaissables aux détritus contemporains : ils reposaient sur une couche de terre rougeâtre et avaient recouvert le muret, de même orientation NO/SE que le mur 1, dégagé en 1972 au centre de AL 74, que nous avons redégagé (**mur 2** du plan fig. 2 ; **fig. 9**). D'une largeur de 50 cm E/O, construit en pierres brutes de petite taille, avec un liant terreux, incluant des fragments de tuiles et de placage de marbre, il prend clairement appui contre les murs médian et nord de KR, auxquels il est par conséquent postérieur (**fig. 10**). Ce modeste muret, dépourvu de mortier, pourrait n'avoir été construit que pour répondre à des besoins provisoires postérieurs au fonctionnement de KR. Il a vraisemblablement fermé côté ouest un espace accueillant une intense activité de concassage d'éléments architecturaux en marbre[5], puisque la couche d'éclats de taille de marbre visible dans la berme nord du terrain Karmoyannis (**fig. 11**), et sur laquelle il nous faudra revenir ultérieurement, s'arrête juste à la verticale de ce mur à l'ouest et vient buter contre le mur 1 à l'est (**fig. 12**). Le mur 2 peut être soit contemporain de ce dernier (mais leur appareil est différent), soit postérieur : il appartient à une phase indéterminée de l'état postérieur du bâtiment romain évoqué ci-dessus.

Fig. 9. Le mur 2, en AL 74, vers l'est.



EFA, cl. A. Pariente. N996-036.

Fig. 10. Jonction du mur 2 et du mur médian de KR, vers le sud.



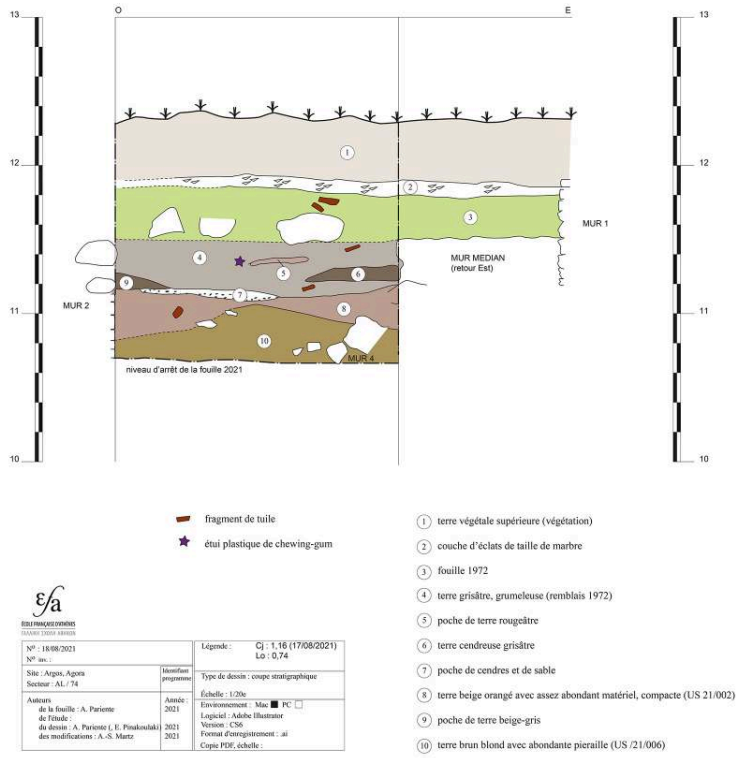
EFA, cl. A. Pariente. N996-037.

Fig. 11. Couche d'éclats de taille de marbre visible dans la berme nord du terrain, vers le nord (cliché 2020).



EFA, cl. A. Pariente. N924-044.

Fig. 12. Coupe stratigraphique nord de AL74.



Relevé A. Pariente, E. Pinakoulaki ; DAO A.-S. Martz.

11 La couche de remblais contemporains se poursuivant en profondeur à l'ouest du mur 2[6], la fouille n'a concerné que la partie du sondage située à l'est de ce mur. La première US[7] en place (terre compacte beige orangé), fouillée à partir de la cote +11,19 m, a livré une céramique abondante associée à des fragments d'ossements animaux (US 21/002). La chronologie de l'assemblage céramique[8], qui intègre quelques éléments antérieurs, aboutit, avec la présence de sigillée italienne, à une datation au Ier (IIe ?) siècle ap. J.-C. Cette couche reposait sur une seconde plus cendreuse, incluant deux poches de cendres à peu près pures (cotes +10,95 – 10,97 m) **(fig. 13)** : la configuration de leurs limites approximativement circulaires et légèrement durcies par la rubéfaction pourrait suggérer qu'il s'agit de restes d'une activité artisanale, très provisoire[9]. Ces deux poches cendreuses, fouillées en deux US différentes (US 21/004 pour la poche ouest, 21/005 pour la poche est), sont peu profondes : le fond de la première est située à +10,87 m, la seconde à +10,85 m. Les comblements des deux poches n'ont livré qu'une vingtaine de tessons, soit non identifiables soit très peu homogènes, qui ne permettent pas une datation assurée.

Fig. 13. Bâtiment KR (en AL 74) : cavités avec poches de cendres des US 21/004 et 21/005, vue plongeante.



EFA, cl. A. Pariente. N996-044.

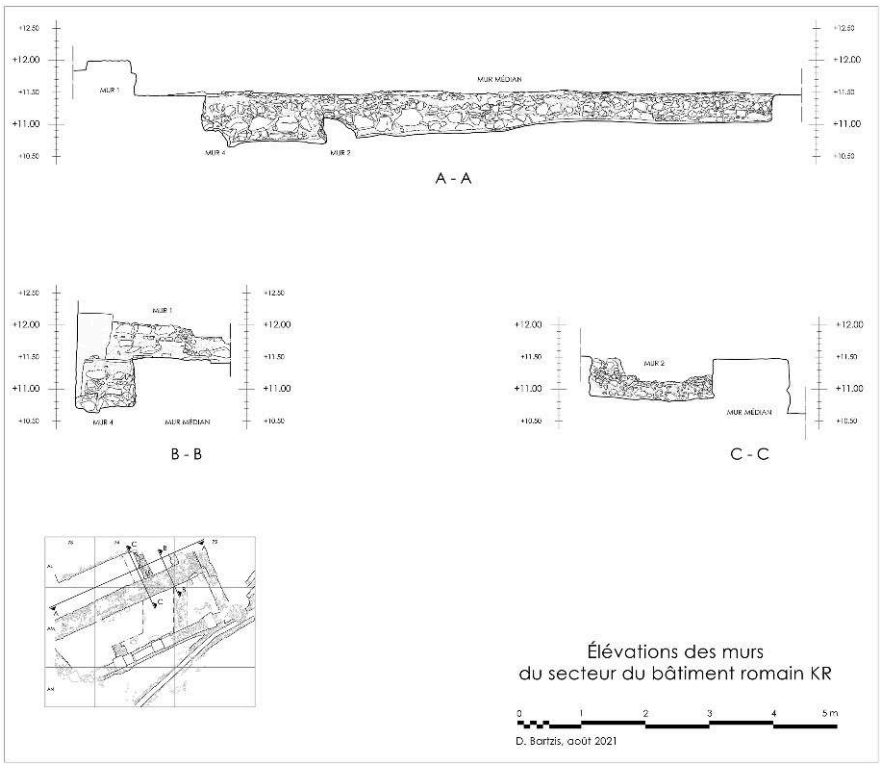
12 Cette couche s'arrête sur le sommet, à peu près plan (cote +10,92-11,04 m), d'une terre brun-blond plus compacte, mêlée à une abondante pierraille. Cette US (21/006) livre une céramique dont l'assemblage est majoritairement d'époque tardo-hellénistique (IIe-Ier s. av. J.-C.) ou proto-impériale (Ier-IIe s. ap. J.-C.) : elle inclut, outre quelques tessons résiduels d'époque classique ou hellénistique, des fragments de Thorn Ware, d'Eastern Sigillata A, de bols à reliefs, ainsi que quelques fragments de production locale à engobe, sans doute postérieurs à la 1re moitié du Ier s. ap. J.-C. – dont les types seront comparés lors d'une étude ultérieure au Groupe 2 défini par C. Abadie-Reynal[10] ; parmi les fragments de sigillée italienne (datés d'entre 25/30 et la 1re moitié du IIe s. ap. J.-C.), notons une assiette avec *planta pedis* à estampille (C.IVLI.IRI)[11]. Un fragment de tête de satyre ou silène en terre cuite (**fig. 14**) pourrait appartenir au lot des remarquables figurines issues des restes d'un atelier de coroplaste retrouvés dans la tranchée longeant le mur sud du bâtiment KR[12]. Le mur 2 semble s'arrêter à la cote +10,69 m et reposer sur la couche de l'US 21/006, toujours riche en matériel à ce niveau inférieur et dans laquelle il aurait donc été construit. Cf. **fig. 15**.

Fig. 14. Visage de silène ou satyre en terre cuite (cliché D. Bartzis).



EFA, cl. A. Pariente. N996-197.

Fig. 15. Élévation du parement nord du mur médian de KR et du parement ouest des murs 1, 4 et 2.



D. Bartzis.

13 Afin de ne pas dépasser la profondeur de 0,50 m autorisée en 2021, nous avons été contraints d'arrêter la fouille en AL 74 : même si le dégagement n'en a donc été que partiel, nous sommes tentés d'interpréter les quelques grosses pierres dégagées à la cote +10,91 m à l'aplomb du retour est du mur médian comme un mur de pierres brutes liées à la boue (**mur 4** du plan fig. 2 ; **fig. 16**). Seul le sommet de ce mur, qui n'avait pas été repéré en 1972, a été dégagé en 2021. Malgré la disposition désordonnée de ses blocs, le mur médian de KR, tant à l'est qu'au sud (où le bloc visible à l'aplomb de son parement sud, dans l'angle sud-ouest de AL75, pourrait appartenir également à ce mur antérieur), l'a réutilisé comme fondation. Le module des pierres employées, aux cassures brutes, et le mode d'appareil incitent à le rapprocher du mur 3 (cf. *infra*), mais seul un dégagement plus profond pourrait éventuellement lui associer un mobilier datable.

Fig. 16. Le sommet du mur 4, en AL 74, vers l'est.



EFA, cl. A. Pariente. N996-155.

14 Le troisième muret découvert en 1972 entre AL et AM73 n'a pas pu être redégagé : il se situe en effet à une altitude dépassant la profondeur d'exploration qui nous avait été autorisée en 2021 (cf. le cliché qui en est publié[13]). Rappelons en outre qu'un autre mur de pierres sèches, également interprété comme antérieur au bâtiment KR, avait été dégagé en 1991 à l'aplomb de son mur sud[14]. Sur la base des résultats de la fouille 2021 il est évident que l'interprétation et la chronologie relative de ces murets perpendiculaires aux murs du bâtiment KR telles que publiées en 1973 doivent être revues[15]...

15 En AM 74, il s'agissait de réexaminer les maçonneries indépendantes des murs du bâtiment KR, figurant sur le plan des fouilles de 1972 (dont un mur SE-NO) ou identifiées en 1990 et de relire leur lien au mur sud de KR[16]. Un sondage a donc été

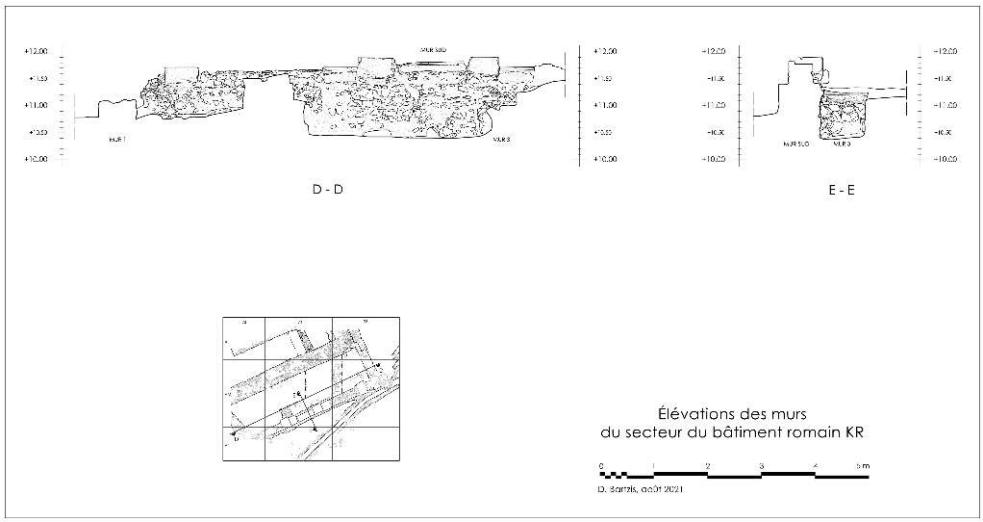
ouvert en limite ouest de la berme ouest, encore en place, du carré AM 75 sur 2 m de largeur E/O. Il a d'abord traversé, à partir de la cote +11,10 m, une couche de terre rougeâtre argileuse, compacte, mise en place pour sceller le remblaiement de la fouille de 1990, puis les remblais liés aux fouilles précédentes. On a procédé au dégagement rapide de ces remblais contemporains[17]. Il était assuré depuis la fouille 1990 que la base maçonnée carrée (?), d'une hauteur indéterminée, qui figure sur le plan de la chronique de 1972[18] avait été détruite lors de la première campagne : nous ne pouvons donc définitivement pas préciser son interprétation. Nous proposons en revanche d'identifier la structure NO/SE de la partie orientale de AM 74 dessinée sur le même plan 1972 et détruite lors de cette première fouille comme les possibles restes du soubassement du dallage d'« élaphropétra » (non mentionné dans la chronique 1972), dégagé en 2000 dans la fouille de la berme ouest de AM 75 à l'altitude +11,52-11,59 m[19]. Le gros bloc calcaire (mesurant 0,60 × 0,40 m de dimensions visibles) qui, dans l'angle sud-est de AM74, émerge à la cote +10,55 m du parement nord du mur sud du bâtiment KR pourrait pour sa part appartenir à une structure antérieure : le mortier du mur romain en épouse assez exactement la forme (**fig. 17a-17b**), preuve que ce bloc était en place lors de la construction de ce mur. Dégagé en 1990, il couronnait les vestiges d'un autre mur de pierres brutes liées à la terre, de même orientation SE-NO que les murs 3 et 4 et dont nous avions déjà proposé qu'il appartienne à un état antérieur au bâtiment romain[20]. Cf. **fig. 18**.

Fig. 17a-17b. Bloc de calcaire englobé dans le mur sud du bâtiment KR, vers le sud.



EFA, cl. A. Pariente. N996-140 et N996-143.

Fig. 18. Élévation du parement nord du mur sud de KR et du parement est du mur 3.



D. Bartzis.

16 La profondeur de ces remblais liés à la fouille dépassant les 50 cm autorisés pour la fouille 2021, nous avons arrêté le dégagement de l'US 21/008 à la cote +10,49 m[21] et ouvert dans la partie ouest du carré AM 74 un petit sondage d'un mètre de largeur N/S, situé à l'aplomb du mur sud : l'objectif en était de réétudier le muret NO/SE présent dans ce secteur[22]. Le sommet du muret (**mur 3** sur le plan de la fig. 2) a été redégagé à la cote +11,06 m : il s'agit d'un muret parallèle aux murs 1, 2 et 4, composé comme le mur 4 de simples pierres brutes liées à la terre, dont, faute de temps, le parement ouest n'a pas été dégagé (**fig. 19a-19b**). Comme pour le bloc évoqué précédemment, le muret s'insère dans le parement nord du mur sud et le mortier gris de ce dernier épouse selon une forme incurvée le sommet du muret, attestant ainsi son antériorité (**fig. 20**). C'est probablement la présence de ce muret antérieur qui explique l'épaississement de la fondation et le renflement visible, à sa hauteur, dans le parement sud du mur sud[23]. Les murs 3 et 4, dont la similitude d'appareil suggère qu'ils pourraient être contemporains, sont antérieurs tous les deux au bâtiment KR.

17 En l'état actuel de nos réflexions, nous proposons pour les diverses maçonneries dégagées dans le secteur du bâtiment KR le phasage présenté **fig. 21**.

Fig. 19a. Mur 3, en AM 74, vers le sud.



EFA, cl. A. Pariente. N996-144.

Fig. 19b. Parement est du mur 3, en AM 74, vers l'ouest.



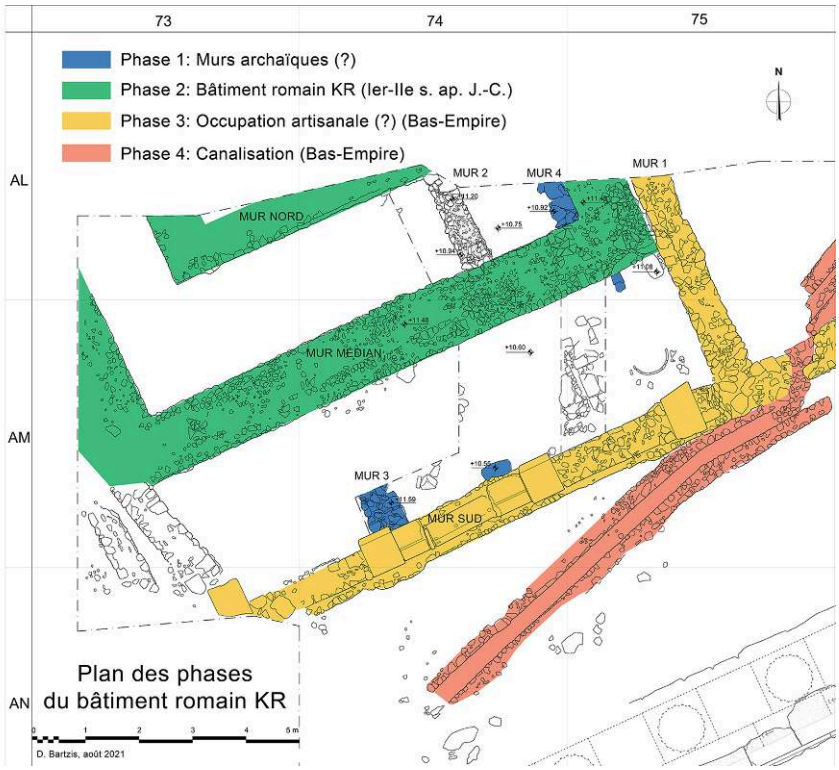
EFA, cl. A. Pariente. N996-138.

Fig. 20. Détail du mortier du mur sud de KR au contact du mur 3, vers le sud.



EFA, cl. A. Pariente. N996-149.

Fig. 21. Restitution des phases identifiées dans le secteur du bâtiment KR.



D. Bartzis.

18 Une hypothèse peut être formulée concernant la chronologie absolue de ces maçonneries. Malgré leur orientation perpendiculaire à l'axe de la krépis K, leur

facture exclut qu'ils lui appartiennent : on peut en effet supposer que les fondations des murs intérieurs du portique nord étaient semblables à celles de la krépis, et donc constituées de blocs de poros. De plus, comme nous le verrons *infra* concernant la zone de l'autel, ces fondations reposaient non sur des substructions en pierres brutes mais sur des couches superposées d'argile et de gravier, comme c'est le cas également pour la salle hypostyle SH et pour la stoa sud P. Dans ces deux bâtiments, en outre, la largeur des fondations est, de façon générale, beaucoup plus importante que celle de nos murs 3 et 4, ce qui nous amène à exclure qu'ils aient pu avoir cette fonction dans la stoa nord K. Sur l'agora le seul élément de comparaison pour l'appareil des deux murs 3 et 4 est celui des murets dégagés dans le portique nord et la cour intérieure de la stoa sud (état PA du bâtiment P)[24], en BB84, BB84, BC85, BG 84, BG87, BH85 : antérieurs au portique P, ces vestiges ont été datés de l'époque archaïque[25]. Les murs 3 et 4 pourraient en être contemporains.

19 Une constatation s'impose : l'orientation des deux murs 3 et 4 (NO/SE) relève exactement de la même trame que celle suivie par les fondations de l'autel classique, qui sera respectée ensuite par la krépis K avant d'être reprise par le bâtiment romain KR. Il est donc probable que cette orientation majeure était matérialisée dans ce secteur dès la mise en place de ces premières structures.

Les fondations *in situ* de l'autel classique

20 Les blocs de poros situés au nord de la base centrale de l'orchestra O (AL 78-80) sont désormais identifiés comme les fondations *in situ* de l'autel classique à triglyphes bas dont des éléments en calcaire ont été retrouvés en remploi dans la base centrale de l'orchestra O[26]. Afin de poursuivre l'étude de ces fondations et de leur liaison avec les fondations en poros de la colonnade de la krépis K, ainsi que celle de la façade en calcaire de cet édifice, il a été procédé à leur nettoyage fin et à une relecture de la stratigraphie des couches sur lesquelles elles reposent (en AL 79).

21 Dans ce secteur situé à l'aplomb de la limite nord du terrain et du trottoir sud de la rue Theatrou, la présence de détritus contemporains jusqu'au sommet d'une couche d'éclats de taille et de fragments de poros et de calcaire n'avait rien d'étonnant. Ces fragments et éclats étaient pris dans une couche de terre beige très compacte.

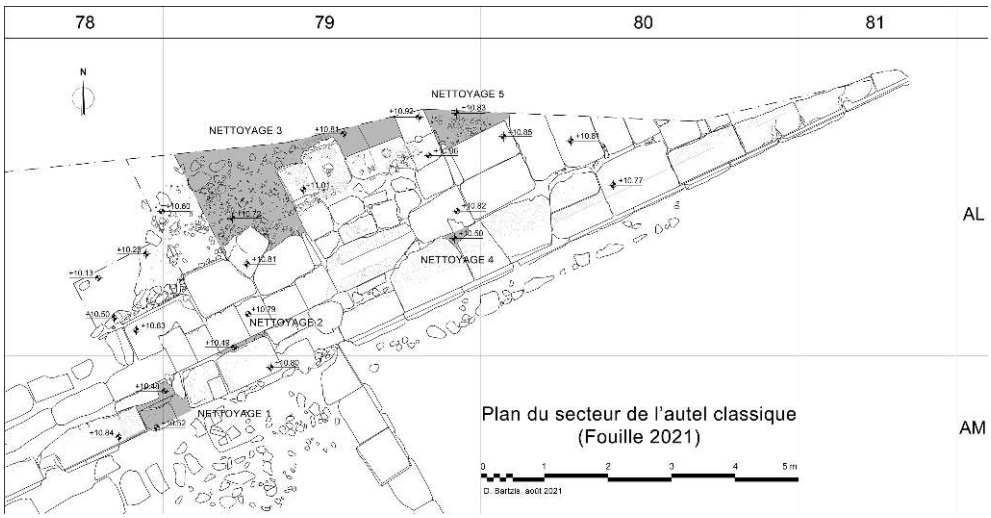
22 Afin d'ausculter le cœur même des fondations de cet autel du milieu du V^e^ siècle, nous avons procédé à plusieurs nettoyages et vidé intégralement plusieurs des interstices séparant certains des blocs appartenant soit à l'autel soit aux fondations de la colonnade du portique nord (**fig. 22**). Ils sont localisés sur le plan de la **fig. 23**. Les fondations de la krépis présentent à cet endroit un schéma courant : les blocs de poros de 1,20 × 0,60 m environ y sont juxtaposés alternativement dans le sens de la longueur ou de la largeur, en position de panneresses et de boutisses. Il est donc confirmé que la limite orientale des fondations de l'autel se situe dans les limites du terrain fouillé.

Fig. 22. Vue générale du secteur des fondations de l'autel à la fin des nettoyages 2021, vers l'ouest.



EFA, cl. A. Pariente. N996-165.

Fig. 23. Plan des nettoyages réalisés dans le secteur de l'autel classique.



D. Bartzis.

23 Le **nettoyage 1** (0,75 × 0,75 m) visait à reconnaître si le premier degré de la plateforme de l'autel, découvert dans le nettoyage 2 (cf. *infra*), était présent à cet endroit accessible du fait de l'absence du premier degré de la krépis. Démarré à la cote +10,54 m, il a livré une couche compacte de terre et d'éclats de taille de calcaire (d'environ 5 cm) à la cote +10,51 m sans aucun mobilier : elle est sans doute liée à la construction de la krépis K. Elle recouvrait, à la cote +10,48 m, la face supérieure d'un bloc de poros appartenant au premier degré de la plateforme de l'autel (**fig. 24**). La comparaison des

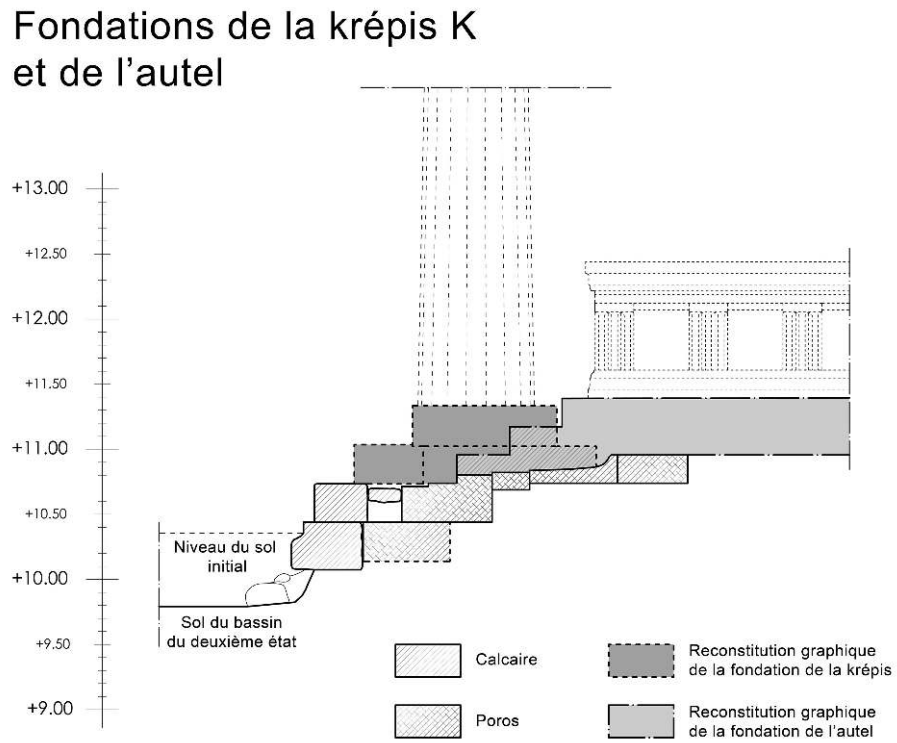
dimensions des blocs désormais dégagés nous fournit une nouvelle information importante confirmant le lien entre les plans des deux structures : la première assise a dans les deux cas une largeur de 30 cm, la seconde étant plus large (40 cm pour l'autel, 44-45 cm pour la krépis) (**fig. 25**). La présence de la première assise de la plateforme de l'autel à cet endroit atteste que cette plateforme se poursuivait sur 80 cm min. à l'ouest du bloc conservé de la seconde assise. Plusieurs des blocs de poros de la plateforme de l'autel ont été remployés à proximité de leur emplacement d'origine lors des travaux de mise en place des blocs des fondations de la krépis, qui ont nécessité un réaménagement partiel du secteur situé à l'ouest de la plateforme pour établir la transition entre les deux structures[27]. Notons de même la présence de deux blocs taillés en biseau étroit, à l'est comme à l'ouest de la base du corps de l'autel (visibles sur le cliché de la fig. 32), qui semble s'expliquer par la volonté d'adapter la krépis à l'autel préexistant. L'extension initiale vers l'ouest de la plateforme de l'autel reste inconnue, même si l'absence de toute découverte dans ce secteur n'y suggère pas la présence de vestiges *in situ*.

Fig. 24. **Bloc de poros de la première assise de la plateforme de l'autel, sous les fondations de la krépis, vers le nord**.



EFA, cl. A. Pariente. N996-084.

Fig. 25. Coupe restituée sur la krépis K et l'autel classique.



D. Bartzis.

24 Le **nettoyage 2**, initié à la cote +10,79 m, concerne l'espace très allongé – de quelques cm à la surface mais s'évasant en profondeur (1 × 0,10 m) – qui sépare le bloc de calcaire constituant la première assise de la krépis du bloc désormais identifié comme le deuxième degré en poros de la plateforme de l'autel : c'est le seul endroit où pouvaient être examinées la face avant et la hauteur du second degré de la plateforme de l'autel. Une terre beige extrêmement compacte y mêlait des éclats de taille de poros et de calcaire[28], petits et moyens, associés à du gravier. À ce nettoyage correspond l'US 21/003, qui a livré cinq tessons concrétionnés difficilement identifiables : la datation approximativement envisageable la rattache à l'époque classique-hellénistique. Le remplissage contenait également trois astragales, probablement de mouton ou de chèvre (n° 21/003.1), dont deux présentaient un orifice vraisemblablement destiné à faire passer une cordelette ou un fil, végétal ou métallique, qui permettait de transporter le jeu (**fig. 26**) : il semble improbable que ces osselets aient été perdus dans cet interstice, où il est plus plausible qu'ils aient été placés intentionnellement comme ex-voto[29].

Fig. 26. Trois osselets (n° 21/003.1).



EFA, cl. D. Bartzis. N996-193.

25 Le fond de cette cavité est constitué, à la cote +10,49 m, par la face supérieure d'un nouveau bloc de poros appartenant au premier degré de la plateforme de l'autel classique (**fig. 27**). Il est particulièrement intéressant de noter que la première assise de la krépis K repose directement sur cette nouvelle (première) assise de l'autel et a exactement la même hauteur que la deuxième assise de l'autel, ce qui prouve le lien hypsométrique existant entre les deux structures, que nous proposons de restituer comme le montre la fig. 25.

Fig. 27. Nettoyage 2 (AL 79), entre la plateforme de l'autel (en haut) et la krépis, vue plongeante.



EFA, cl. A. Pariente. N996-099.

26 Le **nettoyage 4**, pratiqué dans le petit vide triangulaire laissé en limite nord des deux blocs de calcaire du stylobate situés à l'est de AL 79, a également été réalisé pour déterminer si la première assise de la plateforme de l'autel était présente. Ce petit triangle (36 × 18 cm) a livré, pris dans le même sédiment beige compact que l'US 21/003, des éclats de poros et de calcaire de dimensions diverses[30] (**fig. 28**) : les vides laissés vacants par l'irrégularité de leur forme entre les blocs de fondation de la krépis ont ensuite été remplis d'une terre peut-être humidifiée pour épouser parfaitement la forme des creux, ce qui expliquerait la compacité du sédiment. Y étaient mêlés des fragments d'ossements animaux, ainsi que douze tessons, de très petite taille, qui suggèrent une chronologie imprécise dans l'époque classique (US 21/009).

Fig. 28. Nettoyage 4 (AL 79) : remplissage d'éclats de taille, vue plongeante.



EFA, cl. A. Pariente. N996-104.

27 Comme dans le nettoyage 2, la couche 21/009 repose, à la cote +10,50 m, sur un bloc de poros appartenant à la première assise de la plateforme de l'autel (**fig. 29**). Le bloc de poros de médiocre qualité situé en limite nord du nettoyage 4 appartient avec certitude aux fondations de la colonnade : il est venu en ce point précis perturber les fondations de l'autel, puisqu'il interrompt le décrochement rectiligne E/O visible sur le bloc contigu à l'ouest, qui constitue la deuxième marche de l'autel.

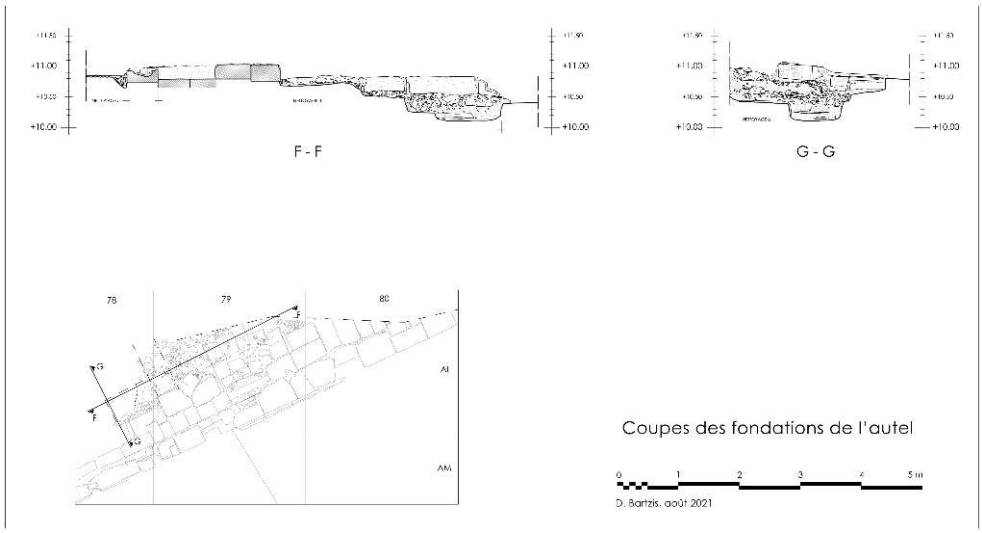
Fig. 29. Nettoyage 4 (AL 79) : au fond, bloc de la première assise de la plateforme de l'autel, vue plongeante.



EFA, cl. A. Pariente. N996-109.

28 Le **nettoyage 3**, de dimensions plus conséquentes que les précédents, concerne la zone qui, au centre du carré AL 79, cerne l'angle NO des fondations de l'autel. La terre beige très compacte qui y a été dégagée était mêlée de très nombreux éclats (de calcaire pour quelques-uns d'entre eux et de poros[31] pour la grosse majorité) et d'un abondant gravier, issu du terrain naturel identifié lors des fouilles précédemment menées dans le secteur de la krépis K ; quelques fragments d'ossements animaux ainsi qu'une scorie métallique y sont associés. L'US correspondant à ce nettoyage (21/007) a livré un lot de 35 tessons de chronologie mêlée, du Géométrique à l'époque impériale, qui situe l'assemblage aux II^e^-I^er^ s. av. J.-C. Mais la proximité de cette zone avec la paroi nord du terrain peut avoir provoqué des intrusions. Elle est par ailleurs située à l'exacte limite entre les deux anciens terrains Karmoyannis et Nannopoulos : la latence de plusieurs années qui a séparé la fouille des deux terrains du nord de l'agora[32] peut compliquer l'analyse en ayant détérioré l'état de conservation du secteur. C'est sur cette couche mêlée d'éclats de taille, à la cote +10,72 m, que repose directement la partie occidentale de la deuxième assise de fondation de l'autel (**fig. 30** et **fig. 31**). Les deux blocs de poros contigus dégagés à la cote +10,81 m en limite nord-est du nettoyage appartiennent également aux fondations de l'autel (**fig. 32**).

Fig. 30. Coupes sur les fondations et la plateforme de l'autel.



D. Bartzis.

Fig. 31. Vue des blocs de l'autel posés directement sur une couche d'éclats de taille, en AL79, vers l'est.



EFA, cl. A. Pariente. N996-169.

Fig. 32. Fondations de l'autel, en AL 79. Au centre (sous l'échelle photo), les deux blocs de la deuxième assise des fondations de l'autel, vers le sud.



EFA, cl. A. Pariente. N996-069.

29 Afin d'élargir la lecture stratigraphique de la zone, on a arrêté le dégagement de l'US 21/007 aux cotes +10,71/10,83 avant d'ouvrir le sondage vers l'ouest (**fig. 33**). Démarrée à la cote +10,75, l'US 21/010, que ses trois tessons ne permettent pas de dater précisément (entre l'époque archaïque et l'époque hellénistique), est constituée d'une terre beige grisâtre sèche qui recouvre à la cote +10,51/10,59 m le sommet d'une couche très compacte, mêlée de poros décomposé et d'éclats de taille de poros et de calcaire pour la majorité d'entre eux. Il pourrait s'agir d'un sol de travail ou d'un niveau de pose de l'assise supérieure : ce niveau correspond en effet à l'altitude de mise en place de la première assise des fondations de la krépis et à la deuxième assise de la plateforme de l'autel. Il est aplani grâce à la présence, associés aux gros fragments bruts de calcaire, de pierraille de petites dimensions, mêlée à des éclats de taille pris dans une terre argileuse.

Fig. 33. Nettoyage 3 (AL 79), à la fin de l'US 21/007, vers le nord.



EFA, cl. A. Pariente. N996-077.

30 Ce nettoyage a été élargi une seconde fois vers l'ouest, sur 0,75 m dans l'angle SE de AL 78 et la berme ouest de AL 79, afin de pouvoir étudier la stratigraphie à l'aplomb nord des blocs de fondation de la krépis K : il a fallu évacuer d'abord des remblais en lien avec la fouille Karmoyannis, livrant quelques fragments de polystyrène. Afin de ne pas la polluer avec ces inclusions contemporaines, l'US 21/011 n'a été ouverte qu'à la cote +10,40 m. Outre de très abondants éclats de taille de poros de diverses tailles, cette terre beige a livré une épingle en bronze (cote +10,32 m) et de nombreux ossements animaux très fragmentaires[33] – dont deux calcinés : les 33 petits tessons associés étaient datés, de façon homogène, du Géométrique. Elle repose à la cote +10,27/10,35 m sur une couche plus rougeâtre incluant quelques cendres et charbons de bois : celle-ci (US 21/012) a livré un assemblage céramique très cohérent de 19 tessons datant du Géométrique, associés à des fragments d'ossements animaux, dont trois calcinés. Ces fragments appartiennent exclusivement à des os longs ou des côtes. À la cote +10,29 m apparaît le sommet d'une nouvelle couche (US 21/013), constituée de terre sableuse fine sous un lit de gravillon, qui ne contient aucun mobilier hormis un fragment d'ossement animal. Elle se poursuit jusqu'à la cote +10,18 m, où l'on entame le dégagement d'une nouvelle couche bordant la perturbation dont il sera question ensuite : cette US (21/016), constituée d'une terre beige rougeâtre compacte et fine, mêlée de cailloutis, a livré quelques rares tessons indatables, dont une anse usée, ainsi qu'un éclat de taille de calcaire et de petits fragments d'ossements animaux. C'est dans cette couche que s'est arrêtée la fouille 2021, à la cote +10,15 m.

31 Le bloc de la deuxième assise de la plateforme de l'autel situé le plus à l'ouest (à la limite entre AL78 et AL79) est encastré dans un bloc de poros, spécifiquement taillé en Π. Si sa qualité assez médiocre pourrait inciter à l'attribuer aux fondations de la krépis, il est cependant semblable à celui des blocs les plus orientaux de l'assise supérieure de l'autel. La composition de la couche sur laquelle il repose, contenant, associées à des éclats de taille, des pierres brutes de grandes dimensions (**fig. 34** et

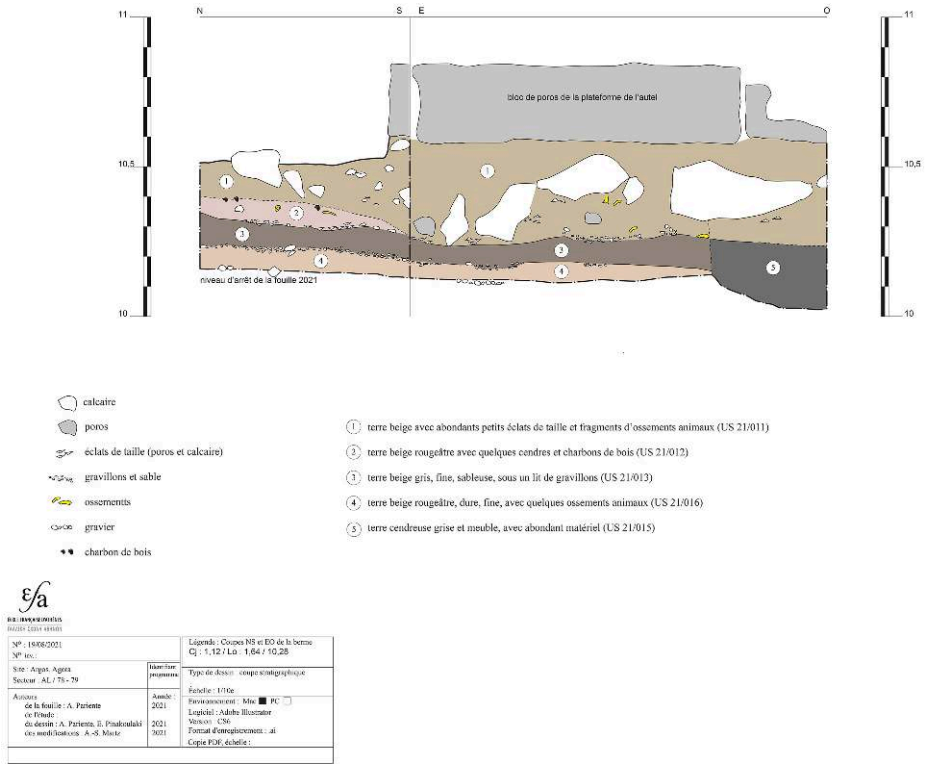
fig. 35), est différente de celle de la couche mise en place sous les fondations de la krépis, qui ne contient pas ce type de blocs bruts (**fig. 36**) : cette constatation nous incite par conséquent à attribuer le bloc en Π aux fondations de la plateforme de l'autel.

Fig. 34. Bloc en Π des fondations de la plateforme de l'autel, posé sur une couche de pierres brutes et éclats de taille, vers le sud.



EFA, cl. A. Pariente. N996-137.

Fig. 35. Coupe stratigraphique du nettoyage 3 en AL 78.



Relevé A. Pariente, E. Pinakoulaki ; DAO : A.-S. Martz.

Fig. 36. Couche d'argile, gravier et éclats de taille de poros sur laquelle reposent les blocs de la fondation de la krépis, vers le sud.



EFA, cl. D. Bartzis.

32 À l'ouest de ces couches superposées une différence nette apparaît entre les sédiments liés aux structures anciennes à l'est et une fosse circulaire remplie d'une couche

cendreuse grise et meuble à l'ouest, identifiée à partir de la cote +10,29 m[34] (visible en bas à droite sur la **fig. 34**). L'abondant matériel céramique recueilli dans cette fosse (US 21/015) autorise à la mettre en relation avec la « maison du gendarme », qui était présente sur le terrain au démarrage de la fouille en 1985 : il pourrait s'agir d'une fosse septique, qui n'avait pas été touchée par la fouille du secteur en 1991. La fouille s'est arrêtée à la cote +10,00 m sans en avoir atteint le fond.

33 Un dernier nettoyage (**nettoyage 5** du plan **fig. 23**), à l'intérieur d'un triangle très exigu situé à l'aplomb de la limite nord du terrain, a été réalisé entre les cotes +10,84 et +10,65 m. Il a dégagé, sous un remplissage beige très compact plein de fragments de poros et d'éclats de taille de poros en grande majorité, un bloc ou un lit de poros plus ou moins décomposé à la surface très irrégulière (**fig. 37**) : l'US correspondante (21/014) n'a livré que trois tessons qui pourraient dater du Géométrique.

Fig. 37. Nettoyage 5 (AL 79-80) : lit de poros irrégulier, vue plongeante.



EFA, cl. A. Pariente. N996-131.

34 L'équipe a profité du nettoyage fin des structures pour réaliser un relevé photogrammétrique général effectué par V. Evgenikou et D. Bartzis selon une méthodologie de photographie zénithale déjà utilisée pendant les campagnes précédentes[35]. Il figurera dans la publication finale.

35 Les deux derniers jours de la fouille ont dû être consacrés au remblaiement des sondages, effectué après avoir mis en place un géotextile en réutilisant la quasi-totalité des déblais de la fouille qui avaient stockés séparément à proximité de chacun des sondages et ont été, dans le secteur de l'autel, soigneusement replacés à leur emplacement d'origine.

Synthèse des données

36 Si la question de la fonction et du plan du bâtiment romain KR, en attente de la consultation des archives grecques et françaises des fouilles anciennes du secteur, reste encore en suspens, l'attribution des murs 3 et 4 à une phase de construction antérieure à celle du portique K constitue l'une des informations majeures de la fouille 2021. Leur présence est en effet fondamentale pour la compréhension de la trame urbaine préexistante : ces murs attestent l'existence de structures, si ténues soient-elles, qui suivent la même orientation que celle qui sera adoptée ensuite pour l'autel classique puis la krépis K, ainsi que par le bâtiment KR. La découverte de ces vestiges nous conduit à revoir notre précédente hypothèse, qui datait de l'époque classique la mise en œuvre de l'orientation générale qui sera celle de la krépis K[36] : c'est probablement dès l'époque archaïque que le secteur nord de l'agora se structure selon cet axe NE/SO, très différent de celui qui sera suivi au Ve siècle av. J.-C. pour la salle hypostyle ou le portique P.

37 Cette interprétation ne dévalue en rien l'importance accordée à l'autel, qui constitue un monument-repère de l'agora et l'un des paramètres essentiels de la conception architecturale du portique nord : la découverte de la première assise des fondations de l'autel permet désormais d'affirmer que le niveau du stylobate, tout comme la hauteur de chacune de ses assises ont été calés sur la hauteur des marches de la plateforme de l'autel. Les liens structurels qu'entretiennent la krépis et l'autel se traduisent donc autant en termes de plan qu'en termes hypsométriques.

Objectifs des fouilles à venir

38 La reprise des fouilles de la partie nord de l'agora, intégrée dans les objectifs de recherche du quinquennal 2022-2026 de l'EFA, aura pour objectif de répondre aux questions encore en suspens concernant :

- Le bâtiment romain KR :
  - Redégager et étudier le mur E/O présent dans la berme nord de AM 73
  - Reprendre – dans un second temps – le dégagement des murs 3 et 4, antérieurs au bâtiment KR, et des murets identifiés en AL76 et AM74[37] pour en préciser la chronologie
- La krépis K et l'autel classique :
  - Réaliser la fouille de la partie nord de la base centrale, afin de :
    - poursuivre les observations permettant de préciser la configuration de la rampe d'accès située au centre de la krépis K[38] ainsi que les liens structurels entre krépis et autel
    - achever le dégagement des fragments architecturaux utilisés dans son remplissage et compléter ainsi l'étude des dix-sept structures dont des fragments concassés ont été utilisés dans le dernier état de la base.

39 L'exploration archéologique devra également, dans une seconde phase, prévoir l'achèvement de la fouille des secteurs aujourd'hui laissés en surélévation dans la partie sud des terrains Karmoyannis et Nannopoulos, à proximité immédiate de l'édifice à abside à l'ouest et du dispositif de départ de la piste de course à l'est[39] : dans l'état actuel ces zones non fouillées interdisent toujours de mettre en relation les secteurs nord et sud de l'agora et de les traiter enfin comme un espace unique.

40 La reprise des fouilles devra s'accompagner d'une réflexion, menée sous le pilotage de l'EFAARG, concernant un projet de présentation pérenne du site au public (incluant le remblaiement raisonné de plusieurs secteurs et un bilan sanitaire des vestiges permettant d'assurer leur conservation).

BIBLIOGRAPHIE

ABADIE-REYNAL 2007
Catherine Abadie-Reynal, *La céramique romaine d'Argos (fin du IIe siècle av. J.-C. – fin du IVe siècle ap. J.-C.)*, Athènes, EFA, Ét. pélo. XIII, 2007.

AMANDRY 1984
Pierre Amandry, « Os et coquilles », dans *L'antre corycien* II, Athènes, EFA, BCH Suppl. 9, 1984.

BAEFE 2020
Anne Pariente, Dimitris Bartzis, Elia Pinakoulaki, « Fouille des terrains Karmoyannis-Nannopoulos (agora d'Argos) », *Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger* [en ligne], DOI : https://doi.org/10.4000/baefe.1406.

BCH 97
Francis Croissant *et al.*, « Rapport sur les travaux de l'École française en 1972 : Argos », *BCH* 97, 1973, p. 482-489.

BCH 115
Marcel Piérart, Anne Pariente, Gilles Touchais, « Rapport sur les travaux de l'École française en 1990 : Argos », *BCH* 115.2, 1991, p. 670-682.

BCH 116
Marcel Piérart, Anne Pariente, Francis Croissant, « Rapport sur les travaux de l'École française en 1991 : Argos », *BCH* 116.2, 1992, p. 676-681.

BCH 125
Anna Philippa-Touchais, Gilles Touchais, Marcel Piérard, Anne Pariente, « Rapport sur les travaux de l'École française en 2000 : Argos », *BCH* 125.2, 2001 p. 565-578.

BANAKA-DIMAKI 2014
Anne Banaka-Dimaki, *Μήτρες ειδωλίων των ελληνιστικών χρόνων από το Άργος*, thèse de doctorat, université nationale et capodistrienne d'Athènes, 2014 [en ligne] https://www.didaktorika.gr/eadd/handle/10442/35317.

PARIENTE, PIÉRART, THALMANN 1998
Anne Pariente, Marcel Piérart, Jean-Paul Thalmann, « Les recherches sur l'agora d'Argos : résultats et perspectives », in *Argos et l'Argolide, topographie et urbanisme*, Athènes, EFA, Recherches franco-helléniques III, 1998, p. 219-231.

ANNEXES

Premières observations sur le matériel issu de la fouille 2021

Anne-Sophie Martz

Dans l'objectif de proposer aux fouilleurs une première tendance chronologique pour les assemblages de mobilier, j'ai mené de rapides observations sur le matériel qui a été immédiatement lavé après sa découverte et qui est temporairement stocké dans le container sur l'Agora. Ces observations prennent la forme de notes de travail, accompagnées de photographies qui ne sont pas destinées à la publication. Les éléments les plus intéressants (notamment le plat en sigillée italienne avec estampille, le fragment de cratère géométrique) seront inventoriés et dessinés lors de la prochaine mission d'étude.

Unité 21/001

Chronologie de l'assemblage : peu d'éléments diagnostiques, possiblement entre la période hellénistique et la période impériale.

Production	Remarques	Chronologie
VT engobe noir ou rouge	quelques fragments	hellénistique ?
Production locale à engobe	quelques fragments	hellénistique – impérial ?

Unité 21/002

Chronologie de l'assemblage : majoritairement Ier s. ap. J.-C., avec présence d'éléments antérieurs.
La présence de sigillée italienne du Ier s. (- IIe s. ?) ap. J.-C. est nette.

Production	Remarques	Chronologie
Vernis noir	1 fragment	archaïque ?
Vernis noir	4 fragments	classique-hellénistique
TCA à engobe	quelques fragments	classique-hellénistique
Unguentarium pâte grise	2 fragments du même objet, qui ressemble au Blister ware	IIe s. – Ier s. av. J.-C.
Culinaire	1 bord de chytra	tardo-hellénistique

Thorn ware (parois fines)	1 fragment	*ca* 50 av. J.-C. – 50 ap. J.-C.
Production locale à engobe	dont bord à marli et bord articulé, engobe rouge plus abondant	I^er^ s. av. J.-C. – I^er^ s. ap. J.-C.
Sigillée italienne	2 bords (un seul est identifié) + 5 fragments	I^er^ s. (-II^e^ s. ?) ap. J.-C.



Vaisselle de table à vernis / engobe noir (époque classique-hellénistique).

EFA, cl. A.-S. Martz.



Sigillée italienne (I^er^ s. ap. J.-C.).

EFA, cl. A.-S. Martz.

Unité 21/003

Chronologie de l'assemblage : possiblement classique – hellénistique ?
Éléments peu diagnostiques, couverts d'une couche de concrétion sableuse.
Nombre de restes : 5.

Production	Remarques	Chronologie
Vernis noir	1 fragment sans forme	classique – hellénistique

Unité 21/004

Chronologie de l'assemblage : peu homogène, entre la période archaïque et l'époque romaine impériale.
Nombre de restes : 17.

Production	Remarques	Chronologie
Vaisselle de table	2 fragments sans forme en pâte chamois (Corinthe)	archaïque
Vernis noir	1 gros pied annulaire	archaïque – classique
Culinaire	1 bord type Abadie-Reynal 2007, 20.5.5	2e moitié du Ier s. ap. J.-C. – IIIe s. ap. J.-C.

Unité 21/005

Chronologie de l'assemblage : indéterminée.
Aucun tesson diagnostique.
Nombre de restes : 3.

Unité 21/006

Chronologie de l'assemblage : principalement tardo-hellénistique (IIe – Ier s. av. J.-C.) et proto-impérial (Ier – IIe s. ap. J.-C.), avec un élément d'époque géométrique.

Production	Remarques	Chronologie
Vaisselle de Table	1 fragment	géométrique
Vernis noir	quelques fragments dont une anse de canthare	IVe s. av. J.-C.
Vernis et engobe noir	quelques fragments	classique – hellénistique
Culinaire	1 bord de lopas	classique (- hellénistique ?)
West Slope	2 fragments	IVe – IIe s. av. J.-C.
Bols à reliefs	2 fragments	IIe – Ier s. av. J.-C.
Unguentarium pâte grise	1 col, 1 pied déformé (raté de cuisson ?)	IIe – Ier s. av. J.-C.
ESA	1 fragment de plat	Ier s. av. J.-C.
Thorn ware	1 fragment	ca. 50 av. J.-C. – 50 ap. J.-C.
Production locale à engobe	quelques fragments, mais dont les types ne correspondent pas au Groupe 2 (Abadie-Reynal 2007)	postérieur à la 1re moitié du Ier s. ap. J.-C. ?

Sigillée italienne	5 fragments dont une assiette presque complète avec estampille C. IVLI.IRI (proche de Abadie-Reynal 2007, 4.1.15 et T20)	entre 25/30 et la 1re moitié du IIe s. ap. J.-C.
Culinaire	1 bord type Abadie-Reynal 2007, 20.5.5	2e moitié du Ier – IIIe s. ap. J.-C.





Vaisselle de table à vernis noir (IVe s. av. J.-C.) et à décor West Slope (IVe – IIe s. av. J.-C.).

EFA, cl. A.-S. Martz.

Vaisselle à décor West Slope (IVe – IIe s. av. J.-C.) et fragment de plat en Sigillée orientale A (Ier s. av. J.-C.).
EFA, cl. A.-S. Martz.



Fragments de bols à reliefs (IIe – Ier s. av. J.-C.) et fragment de gobelet à parois fines à décor Thorn ware (ca. 50 av. J.-C. – 50 ap. J.-C.).
EFA, cl. A.-S. Martz.





Plat en sigillée italienne (entre 25/30 et la 1re moitié du IIe s. ap. J.-C.).
EFA, cl. D. Bartzis.



Col de chytra (2e moitié du Ier s. ap. J.-C. – IIIe s. ap. J.-C.).

EFA, cl. A.-S. Martz.

Unité 21/007

Chronologie de l'assemblage : au moins jusqu'au IIe – Ier av. J.-C., avec une intrusion antérieure.
L'assemblage contient aussi 6 fragments de TCA archaïque – hellénistique à engobe.
Nombre de restes : 35.

Production	Remarques	Chronologie
Vernis noir / engobe noir	1 gros pied annulaire avec engobe appliqué au pinceau	Géométrique – archaïque
Culinaire	2 anses horizontales de section ronde	classique – hellénistique
Vaisselle de table	1 bord d'assiette à engobe brun rouge	hellénistique
Unguentarium pâte grise	1 fragment de paroi	hellénistique
Lampe	1 bec de lampe à engobe rouge	hellénistique ?
Amphores	2 anses indéterminées, dont une bifide	hellénistique (- impérial ?)

Unité 21/008

Chronologie de l'assemblage : possiblement époque impériale.
Les éléments sont peu diagnostiques mais le traitement de l'argile (bien cuite, sonore) correspond au matériel d'époque romaine impériale. L'assemblage contient aussi une brique d'époque romaine ou protobyzantine et un élément en pâte grise, pouvant être lié à des activités artisanales (creuset ?).
Nombre de restes : 6.

Production	Remarques	Chronologie
Commune locale à engobe	1 bord à marli (bassin ou assiette), voir Abadie-Reynal 2007, n° 338.1	tardo-hellénistique à impérial
Commune (locale ?)	1 bord + anse de cruchon en pâte orange bien cuite	impérial ?
Culinaire	1 petite anse verticale de chytra	impérial ?
Amphore	1 anse très large, non identifiée	impérial ?

Unité 21/009

Chronologie de l'assemblage : possiblement classique ?
Les fragments sont très petits. L'assemblage contient aussi un fragment de TCA archaïque – hellénistique à engobe.
Nombre de restes : 12.

Production	Remarques	Chronologie

Locale à engobe blanc	2 fragments	classique
Vernis noir	1 fragment	classique ?

Unité 21/010

Chronologie de l'assemblage : peu d'éléments, possiblement archaïque à hellénistique.
Nombre de restes : 3.

Production	Remarques	Chronologie
Engobe rouge	1 fragment	archaïque – hellénistique ?
Vernis noir	1 fragment	archaïque – hellénistique ?

Unité 21/011

Chronologie de l'assemblage : assemblage très cohérent qui date de l'époque géométrique.
Nombre de restes : 33 très petits fragments.

Unité 21/012

Chronologie de l'assemblage : assemblage très cohérent qui date de l'époque géométrique.
Équivalent à 21/011.
Nombre de restes : 19.





Bord de cratère d'époque géométrique. EFA, cl. A.-S. Martz.	Fragments d'époque géométrique. EFA, cl. A.-S. Martz.

Unité 21/014

Chronologie de l'assemblage : assemblage peu diagnostique, possiblement d'époque géométrique à classique.
Si l'unité 21/014 est équivalente à 21/011 = 21/012, une datation de l'assemblage à l'époque géométrique est envisagée.
Nombre de restes : 3.

Production	Remarques	Chronologie
VN / engobe noir	3 petits fragments sans forme	Géométrique – classique (?)

Unité 21/016

Chronologie de l'assemblage : indéterminée.
Aucun tesson diagnostique.
Nombre de restes : 2.

NOTES

1. Les édifices seront ici désignés selon les abréviations utilisées dans PARIENTE, PIÉRART, THALMANN 1998, p. 219-231.

2. Le bâtiment KR avait fait l'objet d'une première campagne de fouilles, menée par R. Etienne et A. Pasquier en 1972 : les résultats en sont résumés par F. Croissant dans la Chronique du *BCH* 97, 1973, p. 482-489. Rappelons que, le système de référence ayant été modifié ultérieurement, les altitudes doivent être recalculées en ajoutant 3,53 m aux cotes indiquées sur le plan de la fig. 14, auquel il sera fréquemment fait référence ici.

3. La présence dans ce seul mur sud de plusieurs grands blocs de calcaire en remploi, ainsi que sa facture plus grossière, nous ont convaincus qu'il appartenait à un état de KR postérieur aux murs médian et nord : au sud de la façade du bâtiment dont le plan a été reconstitué en 2021 serait venu s'ajouter, à une date encore indéterminée, un espace rectangulaire (voir fig. 21).

4. *BAEFE* 2020.

5. Cette activité organisée de destruction violente d'édifices antérieurs est sans doute à rapprocher des destructions intervenues au IV^e^ siècle ap. J.-C. dans le secteur de l'agora, en lien avec l'invasion des Goths (396) et la démolition des sanctuaires païens impulsée par l'édit de Théodose (392). Elle a fourni une partie des fragments utilisés dans le remblaiement du puits partiellement fouillé en AL 76 et dans celui de la base centrale de l'orchestra : voir *BAEFE* 2020 § 87.

6. *BCH* 97, 1973, fig. 16 p. 487.

7. US = unité stratigraphique.

8. Une première étude préalable de la céramique issue des fouilles 2021 a été réalisée sur le terrain par A.-S. Martz : voir **Annexe 1** ci-jointe.

9. Signalons la présence d'une scorie de fer dans le mobilier livré par l'US 21/002. La poche est a livré en outre quelques fragments de matière végétale (?) calcinée, ou de terre cuite carbonisée avec des empreintes végétales. Cette présence d'une activité artisanale, même ténue, rejoint les observations faites en 2000 dans la fouille de la berme ouest de AL-AM 74 : voir *BCH* 125, 2001, p. 568.

10. ABADIE-REYNAL 2007, p. 276-277.

11. ABADIE-REYNAL 2007, 4.1.15 et T20. L'assiette est illustrée *infra*, annexe 1.

12. *BCH* 116, 1992, p. 676-677 et fig. 6-8. Elles ont été étudiées par A. Banaka-Dimaki dans sa thèse : BANAKA-DIMAKI 2014.

13. *BCH* 97, 1973, fig. 17.

14. *BCH* 116, 1992, p. 681 et fig. 12 p. 680.

15. *BCH* 97, 1973, p. 482 : « Entre [les] fondations [du bâtiment romain], de petites murettes perpendiculaires faisaient, à des profondeurs diverses, office de contreforts ; on en a dégagé trois [...] ».

16. *BCH* 97, 1973, p. 482-489 et plan fig. 14 p. 486 ; *BCH* 115, 1991, p. 677-679.

17. L'US 21/008 était constituée d'une terre brun gris comportant un abondant matériel de destruction : les quelques déchets contemporains (sachets, fragments de plastique) présents dans les passes inférieures attestent qu'il s'agit bien du remblaiement des fouilles antérieures. La présence de deux clous destinés à caler un relevé stratigraphique encore fichés dans les angles du sondage, à la cote +10,54 m, confirme s'il en était besoin l'identification de ces niveaux.

18. *Supra* note 2.

19. *BCH* 125, 2001, p. 568-569.

20. *Supra* note 3 ; *BCH* 115, 1991, p. 679 et fig. 19.

21. La fouille avait déjà été arrêtée à la cote +10,65 m dans la moitié nord du sondage.

22. *BCH* 97, 1973, plan fig. 14 p. 486 et fig. 18 p. 488. Il n'avait pas fait l'objet d'une observation particulière en 1990.

23. Voir plan fig. 2.

24. PARIENTE, PIÉRART, THALMANN 1998, p. 223 et fig. 2 p. 228.

25. *BCH* 111, 1987, p. 589-591.

26. *BAEFE* 2020, § 63-67.

27. Parmi ces blocs figure celui où a été identifié un possible croquis d'architecte : cf. *BAEFE* 2020, § 55-56.

28. De nombreux échantillons des éclats de taille de poros et de calcaire prélevés en 2021 ont été conservés, pour permettre une éventuelle analyse pétrographique.

29. Les osselets constituaient dans l'Antiquité un jeu extrêmement populaire, ou pouvaient être utilisés pour la consultation oraculaire : voir AMANDRY 1984, p. 347-389, en partic. p. 349-356 pour les osselets troués.

30. La progression repérée dans les dimensions des éclats entre le haut et le bas du remplissage semble en attester une organisation spécifique : les plus gros éclats sont concentrés dans la partie supérieure, leur taille diminuant au fur et à mesure que l'on approche du fond.

31. Il s'agit pour la plupart d'entre eux du poros de couleur beige foncé, à grain fin, de belle qualité, qui est celui des fondations de l'autel classique.

32. *Supra* « Note de la rédaction ».

33. Il sera évidemment indispensable, dans le cadre du présent programme quinquennal de l'EFA, de lancer l'étude archéozoologique concernant ce matériel faunique, et de l'élargir au matériel issu des fouilles plus anciennes menées dans le secteur nord de l'agora, à propos duquel seule une campagne préliminaire avait été menée dans les années 90.

34. Voir également la **fig. 35** (couche 5).

35. En particulier pour l'étude comparée de l'érosion des blocs de la krépis : *BAEFE* 2020, **§ 19-21.**

36. *Supra* note 26.

37. *Supra* notes 14 et 20.

38. *BAEFE* 2020, § 22-24.

39. *BCH* 125, 2001, p. 574-578 pour le premier ; PARIENTE, PIÉRART, THALMANN 1998, p. 218-219, 224 et fig. 4 pour le second.

INDEX

Thèmes : EFA
Année de l'opération : 2021
chronologie https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtsjGGaTgSBv, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtaFkrKZEXbs, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtwopiLhK1Ek
lieux https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtRm0r24dwUy
sujets https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtUtcfIvQKcB, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtYvFTIy7qRD, autel, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxzTYzVBKas, édifice public, construction

AUTEURS

ANNE PARIENTE

Service archéologique de la Ville de Lyon

DIMITRIS BARTZIS

Architecte diplômé ΕΜΠ

ELIA PINAKOULAKI

Archéologue

ANNE-SOPHIE MARTZ

Céramologue

DIRECTEURFOUILLES_DESCRIPTION

ANNE PARIENTE

Service archéologique de la Ville de Lyon